

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

nous pareils aux autres, avec des qualités et des défauts. Grave minute que l'on n'oublie pas » (page 61).

« On entre aussi facilement dans l'habitude d'être premier ou second que dans celle d'être dix-septième » (page 83).

« Le pardon sied aux gens âgés, comme la fierté à l'enfance. Il y a pour chaque âge une parure morale » (page 103).

« Prendre parti entre son père et sa mère, c'est sacrilège, voyez-vous. On s'en tire en les aimant un peu moins l'un et l'autre » (page 125).

Revue d'Education familiale.

BIBLIOGRAPHIE

G. Inghirami, *Table des nombres premiers et de la décomposition des nombres de 1 à 100 000*, revue et corrigée par le Dr Prompt. Un volume in-8° raisin (250 × 162) de xx-36 pages, broché. Prix, 5 fr. Majoration temporaire : 50 %.

Extrait de l'Introduction

Cette réimpression de la *Table des nombres premiers* d'Inghirami comprend en même temps la décomposition des nombres composés de 1 à 100 000. La *Table* d'Inghirami s'explique d'elle-même ; en raison de sa disposition ingénieuse, elle n'occupe que très peu d'espace, ce qui la rend particulièrement commode pour les recherches. On n'y trouve ni les nombres pairs, ni les multiples impairs de 5. Chaque nombre répond à l'intersection de deux colonnes : l'une horizontale, qui a pour tête de colonne ses 3 premiers chiffres ; l'autre verticale, qui a pour tête de colonnes les deux derniers. Si le nombre est premier, il est représenté par un point ; s'il ne l'est pas, on trouve, à l'intersection précitée, son plus petit facteur premier. Comme la *Table* s'arrête à 100 000, ce facteur est toujours inférieur à 313, et ce nombre apparaît dans une seule case, qui est celle de son carré, égale à 97 969.

* * *

Ed. Claparède, professeur à l'Université de Genève, *L'Ecole sur mesure*, in-12 de 44 pages, Payot, éditeur, Lausanne. Prix, 1 fr. 25.

Dans cette conférence très fouillée, l'auteur aurait voulu établir les points suivants : existence des diversités individuelles, nécessité pédagogique d'en tenir compte, réformes à introduire, façon de les déterminer : diagnostic et sélection. Faute de temps, le conférencier n'a pu aborder que ce dernier point. Il l'a fait avec cette maîtrise qui lui est particulière.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — On mande de Berne que le Département militaire s'occupe actuellement de la question de savoir s'il y aurait lieu d'éliminer complètement la partie pédagogique et gymnastique de l'examen des recrues qui avait été supprimée depuis le commencement de la guerre.

France. — Le ministre de l'Instruction publique, M. Honnorat, ayant constaté que, en plusieurs départements, les règlements scolaires attribuaient aux écoles publiques plus de jours de congé que n'en prévoit le règlement général, vient d'inviter les inspecteurs à revenir à la règle. « D'une manière générale, dit M. André Honnorat, à l'heure où il est plus nécessaire que jamais de donner aux enfants l'habitude du travail régulier, il convient d'éviter tout ce qui peut interrompre la vie scolaire. »

Les instituteurs anticégétistes. — A la suite de la décision prise il y a quelques mois par la Fédération des Amicales de se transformer en Fédération de syndicats et d'adhérer à la C. G. T., un grand nombre d'Amicales d'instituteurs se sont reconstituées et ont décidé de se grouper en une Fédération qui restera absolument étrangère à l'action de la C. G. T. La nouvelle organisation a pris le titre de « Fédération Nationale des Groupements professionnels d'instituteurs et d'institutrices publics ». Elle a tenu, le 1^{er} avril, sous la présidence de M. Sennelier, directeur d'école à Paris, son congrès constitutif, auquel ont pris part environ 150 délégués venus de presque tous les départements. Le congrès a décidé d'adhérer à la nouvelle fédération anticégétiste des fonctionnaires, au nom de laquelle, M. Betmale, rédacteur au ministère de l'Agriculture, a prononcé un discours éloquent, affirmant entre autres choses que les membres de la nouvelle fédération entendent être les serviteurs fidèles de l'idée nationale et réprouvent la dictature du prolétariat. La séance du matin s'est terminée par l'adoption des statuts de la nouvelle Fédération.

La publication

STATISTIQUE DES ÉCOLES SUISSES

1911-1912

complète en 3 volumes, peut être retirée, à compter d'aujourd'hui, à l'ancien dépôt (**librairie A. Francke, Berne**) aux prix réduits suivants :

Vol. 1 + 2 (ne se vendent pas séparément) à **10** fr.

Vol. 3 à **3** fr.

Vol. 1-3 à **12** fr.

Berne, le 29 avril 1920.

Département fédéral de l'Intérieur.